

# Vacance(s)

Photo libre de droits : Andreas Dress, sur Unsplash

**Voici le temps des vacances estivales arrivé. Ce mot fut d'abord utilisé au singulier – la vacance d'un poste ou d'une fonction signifiait et signifie toujours l'inoccupation temporaire de ce poste ou de cette fonction.**

Dans l'Eglise catholique, ce mot revêt une importance particulière lors de la vacance du siège apostolique. Le siège (*sede* en latin) de Pierre et de ses successeurs. On parle d'une période de *sede vacante*. La dernière remonte à la renonciation de Benoît XVI en l'attente de l'élection de François.

Pour certains membres chrétiens schismatiques d'Ecône, cette vacance est toujours actuelle, et ce depuis Pie XII à tout le moins puisqu'il est le dernier pape à avoir régné avant le Concile Vatican II, dont ils rejettent les décisions. D'où l'appellation sédévacantistes pour nommer les personnes qui considèrent que le pape actuel est illégitime, donc que le siège de Pierre est inoccupé depuis plus ou moins longtemps.

Pour ma part, bien assis sur mon siège à la cure de la paroisse que je sers, je ne suis pas encore sur la chaise longue que j'occuperai dans quelques semaines pour un temps de vacance(s). Mais ce mot me fait réfléchir. Vais-je réellement laisser ma chaise à la cure ou la prendrai-je dans mes bagages?

La réussite d'un temps de vacance est à ce prix, je crois. Laissons-nous vraiment le siège de notre activité professionnelle derrière nous? Ou partons-nous avec un accès à nos mails, du travail en retard à rattraper, un téléphone toujours activé? Toutes choses qui deviennent des moyens

imparables de prendre notre chaise de bureau avec nous...

Je nous souhaite à Chacune et Chacun des vacances revigorantes, qui représentent réellement la vacance de notre siège, quel qu'il soit!

Vincent Lafargue | 20 juillet 2020

Publié sur le site [www.cath.ch](http://www.cath.ch)